

Mise en ligne : 28 janvier 2017.
Dernière modification : 20 avril 2018.
www.entreprises-coloniales.fr

MAUNOURY & CIE, Paris Usine de pâte d'alfa à Tunis

ADMISSION EN FRANCHISE DES PÂTES D'ALFA TUNISIENNES EN FRANCE
(*Le Sémaphore algérien*, 8 juin 1921)
(*Le Journal général de l'Algérie*, 8 juin et 14 juillet 1921)

La fabrication de pâte d'alfa en Tunisie — projetée par divers groupements et, dès à présent, réalisée par la Société Maunoury et Cie, de Paris, qui a récemment créé, dans ce but, une usine à Tunis — ne peut prendre un réel essor que si ce produit bénéficie, à l'entrée en France, d'une entière-franchise douanière. Aux termes du tarif minimum, cette pâte, assimilée aux pâtes de cellulose, est actuellement soumise à un droit de 20 francs par tonne (pâte de cellulose chimique). Conformément aux vœux des chambres de commerce de la Régence et aux conclusions de la Direction générale de l'Agriculture et de Commerce, l'Administration du Protectorat a saisi le gouvernement français de propositions tendant à ce que les pâtes d'alfa tunisiennes soient exonérées de ce droit et admises en franchise en France dans les conditions déterminées par la loi du 19 juillet 1890.

Le ministre du commerce vient de faire connaître qu'il ne verrait que des avantages à l'adoption de ces mesures.

Il y a lieu de croire que la réponse du ministère des Finances, également appelé à se prononcer, en l'espèce, ne sera pas moins satisfaisante et que la réforme projetée pourra être, prochainement, soumise au Parlement.

(Exportateur français)

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des finances
(*Le Moniteur de la papeterie française*, 15 janvier 1923)

Chevalier

M. Fauchier-Delavigne, vice-président de la Chambre syndicale du commerce des papiers de France, fondateur à Tunis d'une fabrique de pâte d'alfa.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des Colonies
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923, p. 8159)

Chevaliers

Fauchier-Delavigne (Marie-Emmanuel), industriel ; 3 ans 3 mois de services militaires, 4 campagnes de guerre. Vice-président de la chambre syndicale de commerce des papiers de France. A fondé, à Tunis, une importante usine de transformation de l'alfa en pâte à papier. Président du jury de la classe 23. Hors concours Services exceptionnels

rendus à l'occasion de l'exposition nationale coloniale de Marseille.

www.wormsetcie.com/1992/19920200rapport-de-recherche-sur-les-services-bancaires-worms-periode-1918-1945.html

De l'union entre Hypolite Worms I et Séphora, deux enfants sont nés : Lucien que l'on connaît déjà, et Emma-Louise. Veuve en premières noces de Léon Franchetti, celle-ci se remaria avec Arthur Delavigne, ancien inspecteur général dans l'Administration, dont elle eut trois filles : Louise, Jenny et Marie-Gabrielle. Les deux premières épousèrent deux frères : respectivement, Adrien Fauchier-Magnan, critique d'art, et Emmanuel Fauchier-Delavigne, personnalité importante de l'industrie du papier (les Papeteries Maunoury), qui fut, à ce titre, vice-président de la Chambre syndicale des papiers de France, et fonda, à Tunis, une usine de transformation de l'alfa en pâte à papier.

LE PAPIER D'ALFA

par Durif

(*L'Écho d'Alger*, 20 février 1923)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Celluloses_Af._frse_Nord.pdf

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Alfa-Le-Pontet.pdf

.....
Deux usines de pâtes d'alfa fonctionnent actuellement dans l'Afrique du Nord : l'une, à Aïn-El-Hadjar, dans le sud du département d'Oran ; l'autre, en Tunisie. D'autre part, une importante société a été constituée dans le Vaucluse, à Sorgues, pour la production de pâte d'alfa.

Signalons aussi une méthode de traitement de l'alfa par faible lessivage, qui se pratique en Tunisie et permet de transporter des fibres rendant 60 à 63 % au lieu de 35 à 38 %.

Le voyage du papier autour du monde par René Bouvier

(*Revue internationale des produits coloniaux*, janvier 1934, pp. 241-254)

[251] Algérie. — L'alfa (*Stipa tenacissima*), l'Esparte des Anglais, qui provient d'Algérie, de Tunisie ou du Sud de l'Espagne, n'est pas traité sur place pour la fabrication du papier. Ce sont les Anglais, et plus encore les Ecosais, on le sait, qui ont commencé à en tirer parti en 1872; ils le faisaient venir en bottes, soit du Sud de l'Espagne, soit de la zone alfatière qui s'étend en une bande ininterrompue de Mogador à la Tunisie, et ils en importaient parfois jusqu'à 300.000 tonnes dans l'année, correspondant à 170 à 180.000 tonnes de papier.

Ils fabriquent avec notre fibre africaine les belles qualités à la fois solides et fines dont ils sont amateurs, car l'Angleterre est le pays où l'on consomme encore les plus belles qualités, où l'on ne recule pas devant les prix élevés, même pour le [252] papier de correspondance courante. Au surplus, l'Angleterre profitait du fret de retour de ses nombreux bateaux apportant du charbon dans la Méditerranée.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la fabrication du papier d'alfa qui fait l'objet d'études nombreuses et de grande valeur ; examinons simplement, en nous plaçant au point de vue colonial, quelques aspects du problème :

La question des peuplements, pour cette fibre, ne se pose pas, puisqu'en Algérie

seulement l'alfa — qui ne pousse bien qu'entre 800 et 1.500 mètres d'altitude — recouvre près de 5 millions d'hectares — la mer d'Alfa de l'Oranais s'étend sur 400 kilomètres de long et 170 kilomètres de large. Le rendement varie de 500 à 1.000 kg de feuilles sèches à l'hectare, et si les champs finissent parfois par s'appauvrir, si l'arrachage, en dépit de la surveillance, est souvent défectueux et détruit la plante, les Arabes mettent de temps en temps le feu et il semble que, grâce à cet engrais, ils se reconstituent ensuite peu à peu.

Par contre, le transport jusqu'à la mer, et surtout le fret, pèsent lourdement sur les prix, d'autant plus que le mètre cube ne pèse que 266 kg et que ces 266 kg renferment au maximum 40 kg de cellulose.

On s'est donc naturellement demandé, si au lieu de transporter l'alfa sous forme de végétal, il ne serait pas de beaucoup préférable de fabriquer la pâte d'alfa sur place, en poussant plus ou moins le traitement.

Sur ce point les Anglais ont formulé — et certains formulent encore — l'objection suivante : l'alfa perdrait une partie de ses qualités s'il est d'abord mis sous forme de pâte sèche et si cette pâte est ensuite reprise pour fabriquer du papier. Cette objection, tout bien examiné, à la condition que certaines précautions de fabrication soient prises, n'est pas soutenable actuellement, en raison des progrès réalisés.

Mais l'on rencontre d'autres difficultés à la fabrication sur place. La bonne eau de papeterie est difficile à trouver, en Algérie, en quantité suffisante ; d'autre part, le combustible est cher.

En Tunisie, un ou deux fournisseurs produisent une demi-pâte d'alfa qui trouve un certain écoulement sur le marché européen, réalisant ainsi en partie l'économie recherchée sur le fret.

D'ailleurs on a fait beaucoup mieux. Un industriel français d'une compétence bien connue, M. L. Colas, qui utilisait l'alfa pour ses propres besoins dans ses usines, a créé près d' Avignon, à la Traille, une usine où l'on traite en grand l'alfa nord-africain.
